

Passé colonial : une délégation du parlement belge en visite au Burundi

@rib News, 06/09/2022 - Source Agence Anadolu - Pour reconnaître le passé colonial et définir des mesures réparatrices. Une délégation de la Commission spéciale de la Chambre parlementaire belge chargée d'examiner le passé colonial de la Belgique, ses conséquences et les suites à y réserver s'ajourne au Burundi, a annoncé sur son compte twitter le ministre burundais des Relations extérieures, Albert Shingiro.

« Nous devons aborder froidement ce passé douloureux, en parler sans tabou pour enfin trouver une solution durable à ce contentieux colonial qui a tant duré », a déclaré le ministre burundais des relations extérieures. Selon le ministre, cette délégation, composée de huit membres de la commission du parlement belge, est conduite par Wouter De Vriendt, député et président de la Commission. Ces dernières années, la Belgique manifeste un regain d'intérêt pour le passé colonial du pays et toutes ses implications. En témoignent la mise en place en juillet 2020 d'une Commission parlementaire chargée de faire la lumière sur l'état indépendant du Congo (1885-1908) et sur le passé colonial de la Belgique au Congo (1908-1960), au Rwanda et au Burundi (1919-1962) et d'en tirer des enseignements pour l'avenir. En Afrique centrale, la Belgique a colonisé la République démocratique du Congo, RDC (ex-Zaïre) de 1908 à 1960 ainsi que le Burundi et le Rwanda (1906-1962). Secoués par des conflits cycliques à relents ethniques, le Burundi et le Rwanda ont toujours accusé la Belgique d'être à l'origine des rivalités entre hutus et tutsis, principales ethnies des pays.